

# CATALOGUE DE FORMATION

**ACEPP AUVERGNE**

FEDERATION REGIONALE DE L'ACEPP

30, rue des Jacobins  
63000 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.92.73.99

✉ : [acepp.auvergne@orange.fr](mailto:acepp.auvergne@orange.fr)

# 2010



**POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARENTS INVESTIS  
DANS LES LIEUX D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS**



ACEPP

**Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels**

15, rue du Charolais - 75012 Paris

☎ : 01.44.73.85.20 \_ Fax : 01.44.73.85.39

✉ : [sidonie.morchoine@acepp.asso.fr](mailto:sidonie.morchoine@acepp.asso.fr)

**Organisme de formation**

Ce catalogue est téléchargeable sur le Site Internet : [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

## LE RESEAU ACEPP

---

**L'ACEPP Nationale**, en collaboration avec **l'ACEPP Auvergne**, propose des formations en direction des professionnels de la petite enfance exerçant dans tous les établissements et services d'accueil de jeunes enfants et des parents bénévoles investis dans ces lieux d'accueil.

**L'ACEPP Auvergne**, association des lieux d'accueil de jeunes enfants à gestion et/ou participation parentale de la région Auvergne, est une fédération de l'ACEPP Nationale (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels).

**Les MISSIONS de l'ACEPP Auvergne sont :**



- 1. Regrouper et promouvoir la parentalité dans les structures d'accueil de la petite enfance, fondées sur la responsabilité et la participation des usagers, en particulier des parents pour les services qui accueillent leurs enfants.**
- 2. Animer un centre de ressources et d'échanges pour les parents et les professionnels afin de mutualiser les ressources et les compétences**
- 3. Accompagner la création, la pérennisation et le développement des services d'accueil de la petite enfance.**

L'ACEPP Auvergne est également **un centre de ressource** dans lequel elle propose **des temps de rencontres et d'échanges, des permanences de soutien technique pour les structures et les porteurs de projets.**

L'ACEPP Auvergne réalise des **accompagnements spécifiques sur site** selon la demande des structures.

Le centre de ressources est aussi **un espace documentation**. Vous pouvez consulter, mais aussi alimenter ce pôle de ressources par vos écrits, des articles, des ouvrages qui vous ont intéressés, des outils que vous auriez pu imaginer pour votre structure...

## **LES FORMATIONS PROPOSEES**

<b>RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST).....</b>	<b>5</b>
<b>LA GESTION DU STRESS.....</b>	<b>6</b>
<b>SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST).....</b>	<b>7</b>
<b>LES DOUCES VIOLENCES .....</b>	<b>8</b>
<b>LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT : APPROCHE GENERALE .....</b>	<b>9</b>
<b>GESTES ET POSTURES DES PROFESSIONNELS PETITE ENFANCE.....</b>	<b>10</b>
<b>MANAGER LES COMPETENCES DANS LES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE.....</b>	<b>11</b>
<b>LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT A TRAVERS LES EMOTIONS ET LES SENS ...</b>	<b>12</b>
<b>ACTIVITES LUDIQUES, JEUX ET MOTRICITE .....</b>	<b>13</b>
<b>LES BESOINS NUTRITIONNELS DU JEUNE ENFANT .....</b>	<b>14</b>

# INFORMATIONS PRATIQUES

## PUBLIC

Les formations s'adressent à tous professionnels, bénévoles élus au sein du bureau ou conseil d'administration de lieux d'accueil petite enfance adhérentes ou non au réseau de l'ACEPP.

## LES INTERVENANTS

Les formateurs et intervenants présentent des parcours professionnels diversifiés et complémentaires. Leurs interventions sont fondées sur l'articulation entre les transmissions d'expériences, la prise en compte du contexte et des pratiques spécifiques et l'apport de connaissances théoriques.

## LIEU DE FORMATION

Les formations se dérouleront dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, ou dans d'autres locaux (crèches, CPIE de Theix, etc.) selon les effectifs et l'action de formation (Cf. ci-après).

## PRISE EN CHARGE DES COÛTS DE FORMATION

Nous vous rappelons que les coûts pédagogiques et frais engagés par les salariés peuvent être pris en charge par votre Organisme Collecteur Paritaire Agréé (Habitat Formation ou autre). Respectez bien ses règles et procédures de prise en charge des formations, au besoin contactez-le au préalable. Certains OPCA dont Habitat Formation souhaitent régler directement l'organisme de formation (ACEPP), il conviendra de nous le préciser lors de l'inscription (cf le bulletin d'inscription).

La prise en charge des coûts pédagogiques et frais engagés par les bénévoles élus n'est pas toujours possible par votre OPCA, contactez le pour en avoir confirmation.

Dès réception du bulletin d'inscription, une convention de formation vous sera envoyée par courrier par l'ACEPP (Organisme de formation 117 507 333 75 déclaré en Préfecture d'Ile de France, Siret : 391 981 842 000 19).

En fin de formation, une facture sera établie et chaque participant se verra délivrer une attestation de présence.

N'hésitez pas à contacter l'ACEPP en cas de question : [sidonie.morchoine@acepp.asso.fr](mailto:sidonie.morchoine@acepp.asso.fr) ou par téléphone au 01-44-73-85-21.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les bulletins d'inscription doivent être renvoyés **au plus tard 15 jours avant le début du stage** à l'ACEPP Auvergne (30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand).

Des groupes de 8 personnes minimum seront constitués. L'ACEPP et l'ACEPP Auvergne se réservent le droit d'annuler ou reporter un stage si l'effectif est insuffisant.

Toutes les formations proposées dans ce catalogue peuvent être organisées en « intra » pour les lieux d'accueil qui le souhaiteraient. N'hésitez pas à contacter l'ACEPP Auvergne afin de nous faire part de vos besoins et de vos attentes, et poser toutes vos questions !

# RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

---

-1/2 Journée-

Cette formation concerne les personnes ayant suivi la formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail en janvier 2009.

## **Objectifs :**

Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail définies dans le référentiel de formation à un niveau équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale.

## **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil.

## **Contenu :**

- Evaluation à partir d'un accident du travail simulé
- Révision des gestes d'urgence
- Actualisation de la formation initiale aux risques de l'établissement et aux modifications du programme

## **Validation de la formation :**

Un timbre de validation de l'INRS portant la date du recyclage est apposé au dos de la carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

## **Dates, lieux et horaires :**

La première session de recyclage aura lieu **le samedi 23 janvier 2010** de 9h00-13h00 dans les locaux de la crèche « Les Petites Canailles », 30, rue du Pont naturel, 63000 Clermont-Ferrand.

*Des dates supplémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins des structures. La formation pourra également se dérouler sur site au sein même des structures si besoin.*

## **Formateur :**

Bruno FAURIE, Moniteur en Sauvetage Secourisme du Travail habilité par la CRAM et l'INRS.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 60 €**

**Coût pédagogique non adhérent : 75 €**

**Coût pédagogique bénévole : 15 €**

**Nota Bene :** Pour que le certificat reste valide, le Sauveteur Secouriste du Travail doit suivre un recyclage dans les douze mois qui suivent la formation initiale pour le premier recyclage puis tous les vingt-quatre mois.

# LA GESTION DU STRESS

---

-1 journée-

## **Objectifs :**

Connaître les mécanismes et les techniques de gestion du stress pour augmenter ses capacités d'adaptation aux situations professionnelles stressantes.

Connaître ses limites en situation professionnelle stressante.

Améliorer sa maîtrise des situations professionnelles génératrices de stress.

## **Public :**

Professionnels petite enfance travaillant auprès d'enfant souhaitant améliorer le travail au quotidien et favoriser la détente.

## **Contenu :**

- Le stress
  - Mécanismes du stress et ses conséquences
  - Repérer ses propres limites en situation stressante
- Comment s'adapter aux situations stressantes
  - Gérer ses émotions
  - Savoir s'affirmer
  - Techniques de relaxation

## **Méthodes pédagogiques :**

Méthode interactive et mises en situation professionnelle

Apports théoriques, exercices pratiques individuels et exercices en groupes

Remise de fiches pratiques et d'un livret personnel

## **Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **mardi 23 février 2010** de 9h à 17h30 dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

## **Formatrice :**

Sylvie BOURNEL, Psychologue du travail, spécialiste du stress au travail, EIPAS.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

---

-2 Jours-

## **Objectifs :**

Analyser et protéger une zone à risque, alerter ou faire alerter les secours spécialisés, apporter les premiers soins aux victimes, maintenir en vie une victime jusqu'à l'arrivée des secours.

## **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.

## **Contenu :**

- Le sauvetage secourisme du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la victime
- Faire alerter
- Secourir
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

## **Validation de la formation :**

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail à validité nationale est délivré à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves.

## **Dates, lieux et horaires :**

La formation aura lieu sur 2 jours le **samedi 20 mars 2010** et le **samedi 27 mars 2010** de 9h30-12h30 et de 13h30-16h30 dans les locaux de la crèche « Les Petites Canailles », 30, rue du Pont naturel, 63000 Clermont-Ferrand.

*Des dates supplémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins des structures. La formation pourra également se dérouler sur site au sein même des structures si besoin.*

## **Formateur :**

Bruno FAURIE, Moniteur en Sauvetage Secourisme du Travail habilité par la CRAM et l'INRS.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 160 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 210 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole : 30 €**

**Nota Bene :** Pour que le certificat reste valide, le Sauveteur Secouriste du Travail doit suivre un recyclage dans les douze mois qui suivent la formation initiale.

# LES DOUCES VIOLENCES

---

-1 Journée-

## **Objectifs :**

Repérer les douces violences dans les pratiques professionnelles en identifiant ce qui relève de l'institution de ce qui relève de pratiques personnelles afin d'imaginer des propositions à mettre en place dans les lieux de travail des participant-es.

## **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.

## **Contenu :**

### **1- Qu'est-ce que les « douces violences » ?**

Définition

Douces violences, bienveillance, l'intérêt de l'enfant

Repérer les douces violences au quotidien

### **2- Facteurs susceptibles de favoriser les douces violences**

Pratique personnelle et travail d'équipe

L'impact de l'individu et de l'institution sur l'émergence des douces violences.

### **3- Des pistes de travail à creuser**

Quels moyens pour remédier à la douce violence ?

## **Dates, lieux et horaires :**

La formation aura lieu sur 1 journée le **jeudi 20 mai 2010** de 9h0-17h00 dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

## **Formateur :**

Chantal ASSIE, formatrice dans le domaine de la petite enfance, CEMEA Auvergne

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole : 20 € par personne**

## LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT : APPROCHE GENERALE

---

-1 Journée-

### **Objectifs :**

Acquérir les éléments essentiels liés au développement, aux grands apprentissages et aux rythmes de l'enfant.

### **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles exerçant une activité avec des enfants de moins de six ans.

### **Contenu :**

- Identification des grandes lignes du rythme de vie de l'enfant (le sommeil et le repos) de 0 à 6 ans et les grandes lignes des apprentissages (le langage, l'autonomie, la propreté, la sexualité) de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Le développement intellectuel de l'enfant selon VYGOTSKY
- Les grandes étapes du développement psycho-affectif selon FREUD (Stade oral, stade anal, complexe d'Œdipe, période de latence).
- Historique socioculturel du développement de l'enfant en partant de Jean-Jacques ROUSSEAU jusqu'à Françoise DOLTO.
- Accompagnement de l'enfant dans ses rythmes de vie et ses grands apprentissages.

### **Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **vendredi 18 juin 2010** de 9h à 17h dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

### **Formatrice :**

Françoise DUBUS, spécialiste titulaire du Titre Professionnel de Formateur.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole élu : 20 € par personne**

# GESTES ET POSTURES DES PROFESSIONNELS PETITE ENFANCE

---

-2 Journées-

## **Objectifs :**

Former les salariés des lieux d'accueil de jeunes enfants à la prévention des risques liés à l'activité physique en leur permettant d'acquérir les connaissances afin qu'ils puissent participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

## **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.

## **Contenu :**

- Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, au transport manuel, aux postures de travail et aux gestes répétitifs
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humains
- Identifier les éléments déterminant les gestes et postures de travail
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail
- Proposer des améliorations afin d'éviter ou de réduire les risques identifiés

## **Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **vendredi 02 juillet 2010 et le vendredi 09 juillet 2010** de 9h à 17h dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

## **Formateur :**

Philippe BEAUDONNAT, Formateur gestes et postures et prévention au rectorat.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 160 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 210 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole : 30 € par personne**

**Nota Bene :** Dans le cadre de l'obligation de rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, vous devez être en capacité de démontrer que vous avez anticipé tous risques professionnels pour vos salariés. Cette formation peut y répondre en matière de prévention des lombalgies, troubles musculo-squelettiques, ...

# MANAGER LES COMPETENCES DANS LES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

---

-2 journées-

## **Objectifs :**

La formation a pour objectif final d'inscrire au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants associatifs, une pratique de gestion des ressources humaines. La formation vise donc à apporter des repères et développer les capacités des responsables et directeurs.

## **Public :**

Professionnels et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.

## **Contenu :**

### Première journée :

Un cadre de gestion des compétences qui optimise la place de chacun, faire vivre l'équipe dans ce cadre, stimuler et animer les évolutions.

Contenu :

- Rappel des obligations légales et conventionnelles (droit du travail, convention collective)
- Rôles, tâches, posture et éthique des responsables associatifs / responsables techniques ou directeurs(rices) dans le processus
- Continuité de la fonction : comment relier le projet d'accueil, les profils et fiches de poste, les temps de bilan/ évaluation collectifs et individuels, le développement du projet et le développement des compétences

A l'issue de cette journée, un document de travail - guide pour la préparation et l'animation des entretiens annuels - sera proposé à chaque participant en vue d'expérimentation.

### Seconde journée :

Préparation et conduite des entretiens, la rédaction de synthèse et le plan de formation.

Contenu :

- Retours d'expériences sur la méthode proposée à l'issue de la première journée
- Méthodologie d'animation des entretiens, les outils pour le recueil et la transmission du compte-rendu
- Les critères pour déterminer la R.I.S. : Fixer des objectifs et mesurer les résultats (performance)
- Le plan de formation

## **Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **lundi 27 septembre 2010** et le **lundi 11 octobre 2010** de 9h à 17h30 dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

## **Formatrice :**

Maryse Lejeune, formatrice ACEPP

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 310 €** par personne

**Coût pédagogique non adhérent : 350 €** par personne

**Coût pédagogique bénévole : 35 €** par personne

# LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT A TRAVERS LES EMOTIONS ET LES SENS

---

-1 Journée-

**Objectifs :**

Acquérir les éléments essentiels liés au développement, aux grands apprentissages et aux rythmes de l'enfant.

**Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles exerçant une activité avec des enfants de moins de 6 ans.

**Contenu :**

- Définition de ce qu'est une émotion chez l'adulte et chez l'enfant.
- Organes, sens et stimuli : Définitions et associations
- La place du sommeil dans le développement de l'enfant et prise en compte des paramètres : physiques, psychologiques, affectifs et culturels.
- L'accompagnement de l'enfant dans ses rythmes de vie et ses grands apprentissages, par une analyse de pratique à partir des expériences des participants ou de cas concrets présentés par la formatrice.
- Créer une fiche d'observation individuelle pour un suivi éducatif de la progression du développement de l'enfant : méthode.

**Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **vendredi 15 octobre 2010** de 9h à 17h dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

**Formatrice :**

Françoise DUBUS, spécialiste titulaire du Titre Professionnel de Formateur.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole élu : 20 € par personne**

# ACTIVITES LUDIQUES, JEUX ET MOTRICITE

---

## -1 Journée-

### **Objectifs :**

Définir le jeu, l'activité et acquérir des connaissances théoriques de base développées par les auteurs ayant travaillé sur ce concept. Comprendre le jeu de l'enfant en s'appuyant sur ses observations et sa pratique professionnelle puis commencer à réfléchir à des aménagements permettant le jeu et l'activité ludique.

### **Public :**

Professionnels petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.

### **Contenu :**

#### **1- Le jeu comme réponse à des besoins**

Le jeu comme réponse au besoin d'activité, de relations sociales, de découverte, et d'expérimentation mais aussi comme réponse au besoin de sécurité affective.

#### **2- Le jeu, les jeux, comment jouent les enfants ?**

Les différentes formes de jeux dans les étapes du développement des enfants de 0 à 4 ans et leur intérêt sur le plan moteur, cognitif et psycho-affectif.

- De la naissance au « 4 pattes »
- Du « 4 pattes » à la marche
- De la marche à la parole
- De la parole à l'organisation du jeu à plusieurs
- De la simple manipulation au jeu symbolique en passant par le jeu d'imitation, le faire semblant....

L'objet, le jouet, quels critères de sélection en lien avec le développement de l'enfant ?

#### **3- Observer et aménager**

- L'observation comme outil professionnel : apprendre à observer les jeunes enfants dans les jeux
- Les aménagements intérieurs et extérieurs d'un lieu d'accueil de jeunes enfants pour permettre le jeu
- Les attitudes de l'adulte dans les interactions et les relations autour du jeu.

#### **4- Réflexions et mises en pratique**

### **Dates, lieux et horaires :**

La formation aura lieu sur 1 journée **le mercredi 17 novembre 2010** de 9h0-17h00 dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

### **Formateur :**

Laetitia MONTASTIER, formatrice et professionnelle expérimentée (expérience en crèche, notamment en crèche parentale) CEMEA Auvergne.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole : 20 € par personne**

# LES BESOINS NUTRITIONNELS DU JEUNE ENFANT

---

## -1 Journée-

### **Objectifs :**

Connaître les besoins nutritionnels du jeune enfant.  
Actualiser ses connaissances dans le domaine de la nutrition du jeune enfant.  
Élaborer des menus adaptés et appétissants.

### **Public :**

Cuisiniers, professionnels en charge de l'élaboration des menus, professionnels auprès des enfants de structures d'accueil de jeunes enfants, et bénévoles investis dans les lieux d'accueil.

### **Contenu :**

- 1- Le goût chez l'enfant : inné ou acquis ?**
- 2- Les besoins nutritionnels**
  - Protéines, lipides, glucides
  - Minéraux, vitamines
  - L'Indice de Masse Corporelle : apprendre à suivre la courbe de l'IMC
- 3- Les néophobies et les différents troubles alimentaires**
- 4- Différence entre allergie et intolérance alimentaire**
  - Aliments allergisants
  - Démarche préventive
- 5- Elaboration d'une ration type sur la journée**
  - Les 7 groupes alimentaires
  - La diversification : aliments, âge, fréquence
  - Les équivalences en protéines
  - Le choix du végétarisme
  - Le choix des produits

### **Dates, lieux et horaires :**

La formation se déroulera le **mardi 14 décembre 2010** de 9h à 17h dans les locaux de l'ACEPP Auvergne, 30, rue des Jacobins, 63000 Clermont-Ferrand.

### **Formatrice :**

Maguelone BONAFIOUS-THUILIER, Diététicienne Diplômée d'Etat.

**Coût pédagogique adhérent ACEPP : 200 € par personne**

**Coût pédagogique non adhérent : 250 € par personne**

**Coût pédagogique bénévole : 20 € par personne**

# Bulletin d'inscription

**à retourner à l'ACEPP Auvergne  
15 jours avant le début du stage choisi**

*(à dupliquer autant que nécessaire)*

**Formation choisie :**

.....

Date : .....

**Association / organisme :** .....

Adresse.....

.....

.....

Tél : ..... Email : .....

**La formation sera réglée à l'ACEPP par :**

l'Association       l'OPCA Habitat Formation       Autre OPCA à préciser .....

autre : .....

## PERSONNES INSCRITES

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>

Date

Pour l'employeur

Nom, Prénom, qualité et cachet de l'association